



ARRETE MUNICIPAL N° 2024-010

Portant autorisation de prises de vue dans le cimetière communal

Le maire de la commune de LES IFFS,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2212-2 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, et notamment ses articles L.2122-1 et L.2125-1 ;

Vu le code de la voirie routière, et notamment son article L.113-2 ;

Considérant la demande en date du 07 mai 2024 par laquelle Monsieur LARUE Bastien, régisseur adjoint pour le projet de tournage de film Tétra Média Fictions-60 rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT, sollicite l'autorisation de faire des prises de vue dans le cimetière communal du jeudi 8 juin au samedi 10 juin 2024 en vue d'y organiser un tournage ;

ARRETE

ARTICLE 1 : L'autorisation est accordée dans le cimetière des IFFS en vue de réaliser des prises de vues pour le tournage de la série Anaon »

ARTICLE 2 : La présente autorisation est accordée du *jeudi 08 août au samedi 10 août 2024*

Notification sera faite à l'intéressé.

Fait à LES IFFS, le 07 juin 2024

Le maire,
Jean-Yves JULLIEN,

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE LES IFFS' at the top, a central emblem, and '35630 Ille-et-Vilaine' at the bottom.